



Parc national
de la Vanoise



**PRALOGNAN
LA VANOISE**

SAVOIE - FRANCE



3 juillet 2017

Communiqué de presse

Protection des oiseaux

Un drone pour poser des balises sur des remontées mécaniques du domaine skiable de Pralognan la Vanoise

Ce 3 juillet, sur le domaine skiable de Pralognan-la-Vanoise, en Savoie, a été réalisée la pose par drone de balises Birdmark sur les câbles d'un télésiège reconnu comme à risque pour les oiseaux, dont le gypaète barbu. Une première en France sur un domaine skiable.

Ce télésiège est inscrit dans le programme d'inventaire et de visualisation des câbles aériens dangereux, coordonné par l'Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM) sur les Alpes françaises et les Pyrénées,

Depuis 2003, le Parc national de la Vanoise, opérateur de l'OGM sur le domaine skiable de Pralognan La Vanoise, travaille en collaboration avec le domaine skiable pour réduire les risques de percussion d'oiseaux avec les câbles aériens : deux téléskis (Creux Noir 1 et Crocus) et trois télésièges (Gentiane, Ancolie et Génépi) ont été équipés de systèmes de visualisation. Des équipements d'autant plus utiles qu'un nouveau nid de gypaètes barbus a été découvert récemment sur le secteur de Pralognan.

En partenariat avec la commune et avec la société Sogespral, gestionnaire du domaine skiable, le Parc national de la Vanoise, qui a acquis plus de 15 ans d'expérience dans le domaine de l'équipement de câbles (lignes électriques et câbles de remontées mécaniques), a testé ce 3 juillet une technique innovante de pose de balises par drone. Une centaine de mètres de câbles ont été ainsi équipés de balises Birdmark posées tous les 5 m.

Cette solution avait déjà été utilisée pour la pose de balises sur des lignes électriques et ce dans le cadre d'un partenariat avec Enedis en 2016, à Tignes, mais c'est la première fois qu'elle est mise en œuvre en France dans un domaine skiable. Cette technique permet d'améliorer la sécurité des agents au travail ainsi qu'un gain de temps.

La société suédoise Hammarprodukter, fabricant de balises, a développé avec la start-up slovaque Syker engineering un modèle de drone spécialement adapté à ce type d'intervention. Le système a parfaitement fonctionné, avec des conditions météorologiques favorables, en particulier l'absence de vent.



L'opération s'inscrit dans le programme européen *Life GypHelp 2014-2018* pour la protection du gypaète barbu, coordonné par Asters (Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie), et plus précisément dans le partenariat durable entre des domaines skiables et le Parc national de la Vanoise.

Dans le cadre de ce programme, des **plans pluriannuels de visualisation** (échancier) sont établis dans chaque domaine skiable en vue de planifier au mieux les visualisations en tenant compte des travaux et d'éventuels remplacements d'appareils.

Contacts presse :

Élisabeth BERLIOZ - Parc national de la Vanoise
Tél : 04 79 62 89 63
elisabeth.berlioz@vanoise-parcnational.fr

Lise BERGERET - DuoDecim
Tél : 04 50 66 93 25
lise@duodecimn.com



Le drone en action

© Parc national de la Vanoise – Céline Rutten



Gypaète barbu en vol

© Parc national de la Vanoise – Régis Jordana

